

CAHIER DES CHARGES

Fourniture d'un navire type Semi rigide et d'un moteur

1- PRESENTATION DE L'I2N

L'Institut National du Nautisme est un établissement public administratif sous la double tutelle des ministères chargés des Sports et de la Mer,

Doté d'un budget de l'ordre de 7 M€ pour l'année 2026, l'I2N qui emploie environ 50 agents et exerce trois missions principales :

- Assurer la formation des acteurs et professionnels de la voile, de la plaisance et du nautisme (animation, entraînement et développement sportif, gestion des structures...), notamment dans les disciplines voile légère et hauturière, kite-surf, surf, canoë kayak...
- Accompagner et soutenir les politiques sportives des fédérations nautiques : accueil et entraînement des équipes de France, détection des jeunes, préparation des grandes échéances, entraînement des ligues régionales, développement du secteur handisport de haut niveau...
- Constituer un centre de ressources techniques, scientifiques, pédagogiques et juridiques pour la pratique de la voile et des sports nautiques pour les professionnels du nautisme, et développe une mission de recherche appliquée aux domaines de la performance sportive et de l'ingénierie de formation.

Service Nautique

Le service nautique regroupe l'ensemble de la flotte de navires et du le matériel pédagogique nautique de l'établissement. Il assure notamment leur gestion, leur entretien, leur maintenance ainsi que la mise à disposition, dans le cadre des activités de formation et d'accompagnement des pratiques nautiques.

2- CONTEXTE ET ENJEUX DE LA CONSULTATION

Dans le cadre du renouvellement progressif de sa flotte de navires, l'I2N souhaite remplacer un semi-rigide vieillissant utilisé principalement pour les activités d'enseignement et d'encadrement du kitesurf. Les navires utilisés dans ce cadre sont soumis à une utilisation régulière et intensive, notamment lors des formations, des séances d'entraînement et des opérations d'accompagnement et de sécurité sur l'eau.

L'I2N recherche donc un **semi-rigide de type open, large, robuste et adapté à une utilisation professionnelle**, permettant notamment de disposer d'un espace intérieur dégagé et fonctionnel. Le navire devra être particulièrement adapté aux contraintes liées à l'enseignement du kitesurf et aux opérations d'assistance et de sécurité associées.

3- OBJET DE LA CONSULTATION

La présente consultation a pour objet l'acquisition d'un ensemble destiné aux activités nautiques professionnelles de l'I2N, comprenant :

- **Lot n°1 : fourniture d'un bateau semi-rigide professionnel neuf**, de type open ;
- **Lot n°2 : fourniture d'un moteur hors-bord 4 temps neuf**, adapté aux caractéristiques et à l'utilisation du bateau.

Les deux lots pourront être attribués séparément.

L'objectif est de remplacer un semi-rigide vieillissant principalement utilisé dans le cadre de l'enseignement et de l'encadrement du kitesurf.

Le matériel sera soumis à une utilisation régulière et intensive, notamment lors :

- Des formations ;
- Des séances d'entraînement ;
- De l'encadrement des stagiaires ;
- De la surveillance des pratiquants ;
- Des opérations d'assistance et de récupération ;
- Des opérations de sécurité sur l'eau.

Le matériel proposé devra donc être adapté à une utilisation professionnelle intensive.

- **LOT 1 : FOURNITURE D'UN SEMI-RIGIDE**

Le présent lot a pour objet la fourniture d'un **bateau semi-rigide neuf, de type open**.

Le bateau devra être livré complet, équipé et prêt à recevoir la motorisation faisant l'objet du lot n°2.

Il devra être conçu pour permettre une utilisation professionnelle, intensive et sécurisée.

Le navire sera principalement destiné :

- À l'enseignement du kitesurf ;
- À l'encadrement des stagiaires ;
- À l'accompagnement des séances de formation ;
- À la surveillance et à la sécurité des pratiquants ;
- Aux opérations d'assistance et de récupération sur l'eau

Le bateau devra être de type **open**, avec une configuration intérieure permettant une circulation aisée à bord. Compte tenu de cette utilisation, le bateau devra présenter une bonne stabilité, une excellente robustesse.

Il devra comporter uniquement :

- Une console de pilotage ;
- Un siège pilote de type **Bolster** ;
- Les équipements réglementaires et techniques nécessaires à son fonctionnement et à sa sécurité.

Aucun aménagement fixe supplémentaire de type banquette, coffre ou siège passager ne devra être installé sans accord préalable de l'I2N.

Le candidat joindra à son offre une **photographie du modèle proposé** ainsi que, dans la mesure du possible, un **plan ou schéma de l'aménagement intérieur**

Il devra également être équipé de **cadènes ou de points de levage adaptés aux opérations de grutage**. Compte tenu de l'utilisation intensive prévue, des **renforts en néoprène** devront être prévus sur les zones exposées des flotteurs afin de favoriser la durabilité du navire.

1) CARACTERISTIQUES TECHNIQUES DU SEMI-RIGIDE

Le navire proposé devra respecter les caractéristiques suivantes :

Caractéristiques	Exigences
Type de navire	Semi-rigide type open
État	Neuf
Longueur hors tout	Entre 6,20 m et 6,60 m
Longueur intérieure	Entre 5,00 m et 5,60 m
Largeur maximale	Entre 2,40 m et 2,60 m
Diamètre des flotteurs	Entre 50 et 60 cm
Poids bateau + équipements de sécurité	Entre 900 et 990 kg
Motorisation	Hors-bord 4 temps, arbre long
Puissance moteur	De 150 CV à 175 CV
Réservoir carburant	80 litres minimum
Configuration	Console + siège type Bolster plan ou photo
Baille à mouillage	Obligatoire : description du système
Système auto-videur	Obligatoire : description du système
Cadènes / points de levage	Obligatoires : permettant la manutention par grutage
Renforts néoprène	Obligatoires

Le candidat devra préciser dans son offre les caractéristiques exactes du modèle proposé.

Le candidat devra joindre à son offre une photographie et, dans la mesure du possible, un plan ou schéma de l'aménagement intérieur du navire proposé.

Le candidat devra préciser dans son offre la nature des matériaux utilisés pour les flotteurs ainsi que la nature et l'emplacement des renforts proposés

Toute caractéristique technique différente des valeurs indiquées devra être clairement signalée dans l'offre.

2) FLOTTEURS ET RENFORTS

Les flotteurs devront être adaptés à une utilisation professionnelle et intensive en environnement marin.

Le diamètre des flotteurs devra être compris entre **50 et 60 cm**.

Des **renforts en néoprène** devront être installés sur les zones particulièrement exposées à l'usure. Le candidat devra préciser dans son offre la nature des matériaux utilisés pour les flotteurs ainsi que la nature et l'emplacement des renforts proposés.

3) CADENES ET POINTS DE LEVAGE

Le navire devra être équipé de **cadènes ou de points de levage permettant sa manutention par grutage**.

Ces points devront être conçus et dimensionnés pour permettre la manutention du navire dans des conditions normales d'utilisation.

Le candidat devra préciser :

- Le nombre de points de levage ;
- Leur emplacement ;
- Leur capacité ;
- Les éventuels accessoires nécessaires au grutage ;
- Les conditions et précautions particulières de manutention.

- **LOT 2 : FOURNITURE D'UN MOTEUR**

Le lot a pour objet la fourniture d'un **moteur neuf**, destiné à équiper le semi-rigide faisant l'objet du lot n°1.

Le moteur devra être adapté aux caractéristiques du bateau et à son utilisation professionnelle intensive.

1) CARACTERISTIQUE DU MOTEUR

Caractéristique	Exigence
Type	Moteur hors-bord
État	Neuf
Motorisation	4 temps
Arbre	Long
Puissance	De 150 à 175 CV
Démarrage	Électrique
Direction	Adaptée au bateau
Commande	Commande à distance
Réservoir carburant	80 litres minimum
Position commande de gaz	À droite de la console
Batterie	Fournie
Système de charge	Fourni
Hélice	Fournie et adaptée au bateau
Coupe-circuit	Fourni
Instrumentation moteur	Fournie

Le candidat devra proposer une motorisation compatible avec le bateau proposé dans le lot n°1.

2) MOTORISATION

Le navire devra être équipé d'un moteur hors-bord **4 temps à arbre long**, d'une puissance comprise entre **150 CV et 175 CV**.

La motorisation devra être adaptée au navire et à son utilisation professionnelle.

Le moteur devra notamment comprendre les équipements nécessaires à son fonctionnement, notamment :

- Commande de gaz ;
- Système de direction ;
- Instrumentation motrice ;
- Coupe-circuit ;
- Système de démarrage ;
- Batterie ;
- Système de charge ;
- Hélice adaptée.

La **poignée de gaz** devra être positionnée à droite de la console de pilotage.

Le candidat devra préciser dans son offre :

- La marque et le modèle du moteur ;
- Sa puissance ;
- Son poids ;
- Sa consommation indicative ;
- Sa capacité d'alternateur ;
- Les conditions et la durée de garantie ;
- Les préconisations d'entretien

3) RÉSERVOIR DE CARBURANT

Le navire devra disposer d'un réservoir de carburant d'une capacité minimale de **80 litres**.

Le réservoir devra être installé conformément aux normes et réglementations applicables.

Le candidat devra préciser :

- La capacité exacte du réservoir ;
- Son emplacement ;
- Son mode de remplissage ;
- Son accessibilité ;
- Les dispositifs de sécurité associés.

4- DOCUMENTS ET CONFORMITE

Le navire devra être conforme à l'ensemble des dispositions réglementaires françaises et européennes applicables.

Le titulaire devra fournir tous les documents nécessaires à l'utilisation, à l'entretien et à l'immatriculation du navire.

Seront notamment remis lors de la livraison, lorsqu'ils sont applicables :

- Déclaration ou certificat de conformité ;
- Documents relatifs au marquage CE ;
- Documents d'identification du navire ;
- Documents relatifs au moteur ;
- Documentation technique ;
- Manuel d'utilisation ;
- Manuel d'entretien ;
- Documents relatifs aux équipements de sécurité ;
- Documents nécessaires à l'immatriculation ;
- Certificats de garantie ;
- Programme d'entretien recommandé.

Les documents devront être fournis en français.

5-REPONSE DU CANDIDAT

Pour chaque lot, le candidat devra fournir une réponse permettant d'identifier précisément le matériel proposé.

La réponse devra notamment comprendre :

- Marque ;
- Modèle ;
- Année de fabrication ;
- Fiche technique constructeur ;
- Photographie ;
- Caractéristiques dimensionnelles ;
- Poids ;
- Équipements inclus ;
- Garanties ;
- Conditions d'entretien ;
- Documentation technique.

Toute différence entre les caractéristiques demandées dans le présent cahier des charges et celles du matériel proposé devra être **explicitement signalée**.

Une absence de réponse sur une caractéristique demandée pourra être considérée comme une absence d'information permettant de vérifier la conformité de l'offre.

6-OPTIONS

Le candidat pourra proposer, séparément du prix de base, des équipements ou prestations complémentaires susceptibles d'améliorer la durabilité, la sécurité ou l'exploitation du matériel.

Chaque option devra être chiffrée individuellement et clairement distinguée de la fourniture de base.

Les options ne seront prises en compte que si elles sont expressément retenues par l'I2N.

7- DELAI DE LIVRAISON

Le navire devra être livré à l'I2N **au plus tard le 1er mars 2027**.

Cette date est impérative afin de permettre la mise en service du navire avant la reprise des formations.

Le candidat indiquera dans son offre :

- Son délai de livraison ;
- Sa date prévisionnelle de livraison ;
- Les éventuelles contraintes susceptibles d'affecter ce délai.

Les matériels devront être livrés neufs, complets et exempts de tout défaut.

La livraison devra comprendre l'ensemble des éléments nécessaires à leur utilisation normale.

Pour le lot n°1, le bateau devra être livré :

- Entièrement équipé ;
- Prêt à recevoir la motorisation du lot n°2 ;
- Avec tous les équipements réglementaires prévus ;
- Avec les documents nécessaires à son immatriculation et à son utilisation.

Pour le lot n°2, le moteur devra être livré avec tous les accessoires nécessaires à son installation et à son fonctionnement.

Lorsque les deux lots sont attribués au même titulaire, celui-ci devra assurer la compatibilité et l'installation complète de l'ensemble.

Le délai proposé par le candidat et retenu par l'I2N deviendra contractuel.

5- MISE EN SERVICE

Le titulaire devra assurer la mise en service du navire.

Cette prestation comprendra notamment :

- La mise à l'eau ;
- La vérification générale du bateau ;
- La vérification du moteur ;
- Le contrôle des équipements ;
- La présentation du fonctionnement du bateau aux représentants de l'I2N.

Le titulaire devra également présenter les principales opérations d'entretien courant et de maintenance du navire.

6- GARANTIE ET SERVICE APRES VENTE

Le candidat devra préciser les garanties applicables :

- Au bateau ;
- Aux flotteurs ;
- Au moteur ;
- Aux équipements ;
- Aux accessoires.

Il indiquera également :

- La durée des garanties ;
- Les conditions de prise en charge ;
- Les modalités d'intervention ;
- Les délais d'intervention ;
- La disponibilité des pièces détachées ;
- Les coordonnées du service après-vente.

Compte tenu de l'utilisation professionnelle du navire, une attention particulière sera portée à la qualité et à la réactivité du service après-vente.

7- LIEU DE LIVRAISON

Le navire sera livré à l'adresse suivante :

Institut National du Nautisme

Beg Rohu

56510 Saint-Pierre-Quiberon

La livraison devra comprendre le transport du navire jusqu'au site de l'I2N ainsi que sa mise à disposition dans un état permettant sa mise en service.

Le navire devra être livré propre, complet et prêt à naviguer.

8- ENVELOPPE BUDGETAIRE

Le montant prévisionnel consacré à cette acquisition est compris entre :

35 000 € TTC et 40 000 € TTC.

Le prix devra comprendre l'ensemble des prestations nécessaires à la fourniture d'un bateau complet et opérationnel.

Le candidat devra détailler son offre financière et identifier clairement :

- Le prix du semi-rigide ;
- Le prix de la motorisation ;
- Les équipements ;
- Les équipements de sécurité ;
- Les accessoires ;
- Les frais de transport ;
- La mise à l'eau ;
- La mise en service ;
- Les éventuelles autres prestations.

Les options éventuelles devront être présentées séparément.

9- CRITERES DE SELECTION DES OFFRES

Les offres seront analysées sur la base des critères suivants :

✓ **Valeur technique – 40 %**

La valeur technique sera appréciée au regard notamment :

- De la conformité du bateau aux caractéristiques demandées ;
- De la qualité de construction ;
- De la robustesse ;
- De l'adaptation à une utilisation professionnelle intensive ;
- De la motorisation ;
- De l'aménagement intérieur ;
- De la qualité des flotteurs et des renforts ;
- Des équipements proposés ;
- Des équipements de sécurité ;
- Des garanties ;
- Du service après-vente.

✓ **Prix – 40 %**

Le critère prix sera apprécié sur la base du montant total de l'offre, toutes prestations comprises.

✓ **RSE et performance environnementale – 20 %**

Le critère RSE sera apprécié au regard notamment :

- De la consommation du moteur ;
- De la durabilité des matériaux ;
- De la réparabilité du navire et de ses équipements ;
- De la disponibilité des pièces détachées ;
- De la durée de vie estimée du navire ;
- Des mesures prises pour limiter l'impact environnemental de la fabrication, du transport et de l'entretien du navire.

Le candidat devra fournir les éléments permettant d'apprécier ces différents aspects.

10- MODALITES DE REGLEMENT

Les paiements sont effectués **après service fait**, dans un délai global de paiement de **30 jours**, conformément à la réglementation applicable aux marchés publics.

TRESOR PUBLIC						RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE	
PARTIE RÉSERVÉE AU DESTINATAIRE DU RELEVÉ							
Le relevé ci-contre est destiné à être remis à vos créanciers ou débiteurs, français ou étrangers, appelés à faire inscrire des opérations à votre compte (virements, paiement des quittances etc...)							
Identifiant national de compte bancaire - RIB							
Code banque	Code guichet	N° de compte	Clé RIB	Domiciliation			
10071	56000	00001007236	17	TPVANNES			
Identifiant international de compte bancaire - IBAN							
IBAN (International Bank Account Number)							
							BIC (Bank Identifier Code)
FR76	1007	1560	0000	0010	0723	617	TRPUFRP1
TITULAIRE DU COMPTE :							
INSTITUT NATIONAL DU NAUTISME AGENT COMPTABLE							

Les factures devront être déposées sur le portail **Chorus Pro**.

SIRET de l'I2N : 195 600 853 00012

Les factures devront comporter les mentions réglementaires ainsi que la référence du marché.

11- CONTACT

Pour toute question relative aux caractéristiques techniques du navire ou à la consultation :

Benjamin Glorennec

Responsable Technique Nautique
Institut National du Nautisme
Beg Rohu
56510 Saint-Pierre-Quiberon

Téléphone : 06 02 15 15 61

Courriel : benjamin.glorennec@nautisme.fr

A _____, Le _____

L'entrepreneur (cachet et signature précédés

De la mention manuscrite «lu et approuvé »

A SAINT PIERRE QUIBERON, Le _____

Le représentant du pouvoir adjudicateur, le Directeur
de l'I2N ou son sub-délégué.